

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 5, No 21
(Hebdomadaire)

le 25 mai 1977

Le Nord canadien, patrimoine d'une richesse unique à conserver	1
Étudiants africains à l'Université de Montréal	3
Le livre dans la vie de l'enfant	3
Pour la qualité de l'eau dans les Grands lacs	3
Baisse de l'immigration	4
Visite du Chancelier Helmut Schmidt	4
Programme d'échanges concernant le bilinguisme	4
Secours d'urgence versés à la Croix-Rouge	4
La chronique des arts	5
Le cœur s'use avec les dents	6
Nouveau timbre consacré aux édifices du Parlement du Canada, à Ottawa	7
Un contrôle financier rigoureux sera maintenu	7

Le Nord canadien, patrimoine d'une richesse unique à conserver

Conclusion d'une commission d'enquête historique: le rapport Berger

C'est au début de 1974 que le juge Thomas Berger, de Vancouver, recevait du gouvernement fédéral le mandat de déterminer les répercussions d'ordre social, environnemental et économique de la construction d'un gazoduc géant qui partirait de la côte nord de l'Alaska, longerait celle du Canada, traverserait le delta du Mackenzie et descendrait vers le sud par la vallée du Mackenzie. Ce projet de 10 milliards \$ est le plus important jamais mis sur table par l'entreprise privée canadienne.

Devant la complexité d'un tel mandat et les intérêts multiples en cause, le juge Berger eut la sagesse de faire précéder l'enquête proprement dite d'audiences préliminaires afin de définir les règles devant présider à la marche de la commis-

sion. Puis, il décida de se familiariser lui-même avec la réalité du Nord, visitant au cours de l'été toutes les localités susceptibles d'être affectées par le passage du gazoduc. Ces délais, ainsi que la durée de l'enquête, ont demandé 21 mois d'audiences publiques.

Au cours de l'enquête, le juge Berger s'est déplacé de l'ouest à l'est du pays, mais surtout du sud au nord, tenant des audiences publiques dans 35 localités, au cours desquelles plus de 1 000 personnes de toute origine ont exprimé leurs vues dans sept langues différentes, et dont la transcription a couvert près de 50 000 pages de texte. Les renseignements sur l'enquête ont été fournis, au jour le jour, par la radio et la télévision du Nord, en cinq langues, pendant environ deux ans.

Le rapport* du juge Thomas R. Berger au sujet de l'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie, déposé le 9 mai devant la Chambre des communes, propose, pour des raisons d'ordre environnemental, qu'aucun pipeline ne soit construit dans le nord du Yukon. Il semble pourtant possible, sur le plan environnemental, de construire un pipeline dans la vallée du Mackenzie à partir de l'Arctique. La construction d'un tel pipeline devrait toutefois être reportée de dix ans

afin de permettre un règlement juste des revendications des autochtones. Le juge Berger précise qu'à la lumière des témoignages entendus au cours de l'enquête, le tracé pour acheminer le gaz de l'Alaska jusqu'aux marchés étatsuniens, le long de la route de l'Alaska, dans le sud du Yukon, serait préférable, sur le plan de l'environnement.

Les propositions du juge Berger ne signifient pas que les Canadiens devront "renoncer aux ressources pétrolières et gazières du Nord". Si le gouvernement du Canada accepte les propositions contenues dans le rapport, le "Canada pourra faire construire un pipeline dans la vallée du Mackenzie, suivant un tracé de son choix, lorsqu'il jugera opportun de le faire".

Le juge Berger dit que les décisions que doivent prendre les Canadiens "ne concernent... pas uniquement les pipelines dans le Nord. Elles touchent la sauvegarde de l'environnement du Nord et l'avenir de ses habitants... Le Nord est une région où les objectifs, les préférences et les aspirations de chacun sont en conflit... (où le pipeline) représente l'arrivée de l'industrie dans l'Arctique... Le pipeline permet

* Il s'agit du premier volume du rapport de l'enquête. Le volume II doit être rédigé et présenté au cours de l'été.



Le juge Thomas A. Berger



de définir ce conflit". Pour certains, le Nord canadien est une terre lointaine, pour d'autres, c'est une terre ancestrale.

Deux sociétés, la *Canadian Arctic Gas Pipeline Ltd.* et la *Foothills Pipe Lines Ltd.* demandent la permission de construire un pipeline pour acheminer le gaz de l'Arctique le long de la vallée du Mackenzie jusqu'aux consommateurs du Sud. L'*Arctic Gas* propose de construire un pipeline pour acheminer le gaz de la baie Prudhoe en suivant un tracé dans le nord du Yukon pour ensuite le raccorder à un autre pipeline partant du delta du Mackenzie en direction des marchés du Sud canadien et des États-Unis. La *Foothills* propose la construction d'un pipeline partant uniquement du delta du Mackenzie pour acheminer du gaz canadien vers les marchés du Sud.

Les propositions clés du rapport

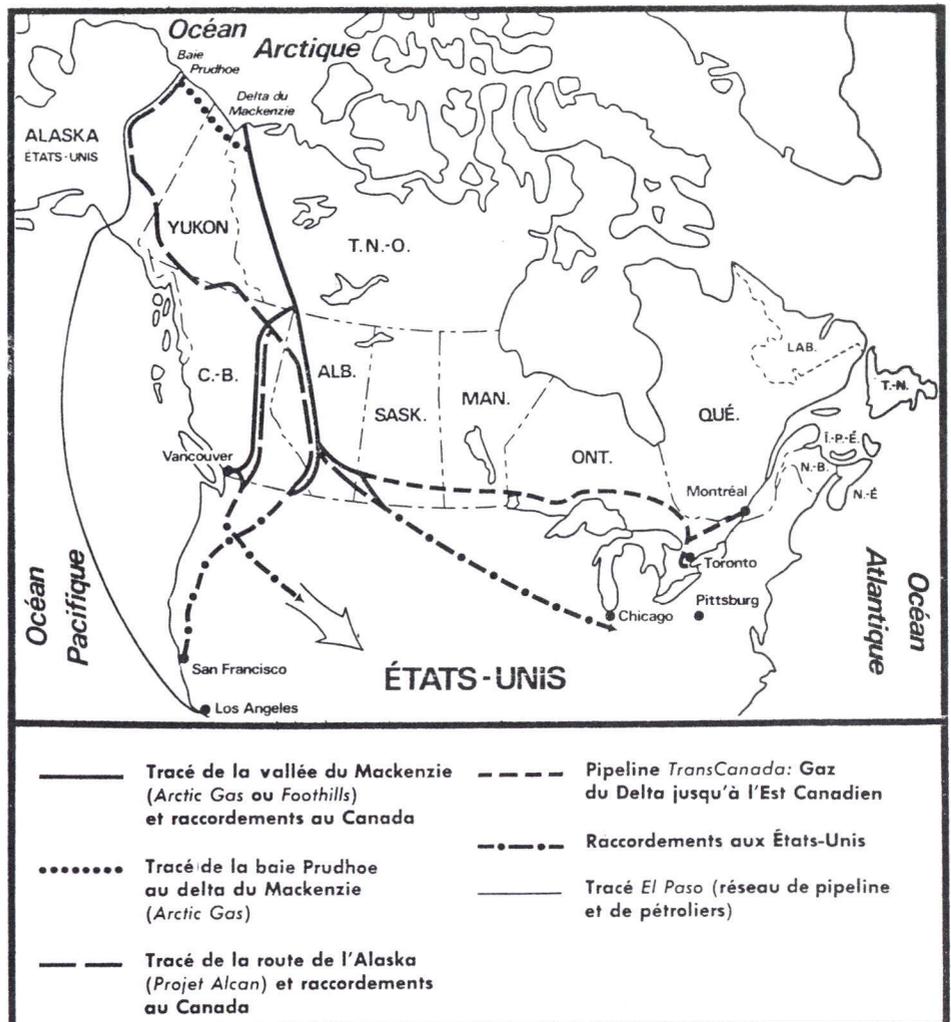
Le juge Berger propose "qu'aucun pipeline ne soit construit, qu'aucun couloir de transport de l'énergie ne soit aménagé dans le nord du Yukon, ni dans l'un ni dans l'autre tracé". Le rapport rejette donc à la fois le tracé côtier et le tracé intérieur proposés par l'*Arctic Gas* pour transporter le gaz de l'Alaska jusqu'aux États-Unis.

Le juge Berger estime que la construction d'un pipeline et l'aménagement d'un couloir de transport de l'énergie suivant le tracé côtier menacent la harde des caribous de la Porcupine, une des dernières grandes hardes en Amérique du Nord, qui sera décimée en quelques années. "La préservation de la harde est incompatible avec la construction d'un pipeline et d'un couloir de transport de l'énergie dans l'aire de mise bas de la harde."

Le pipeline de l'*Arctic Gas* et la construction d'un couloir de transport de l'énergie suivant le tracé intérieur dans le nord du Yukon auraient, selon le juge Berger, "des répercussions dévastatrices sur l'agglomération d'*Old Crow*... Tous ses habitants m'ont dit qu'ils s'opposaient au pipeline qui, craignent-ils, détruira leur village, leur mode de vie et leurs terres".

Le rapport propose la création d'un parc naturel national dans le nord du Yukon, à côté de l'*Arctic National Wildlife Range* de l'Alaska, afin de "protéger la nature et les animaux"; ... toute activité industrielle serait interdite. Par contre, les autochtones

Tracés possibles d'acheminement du gaz du Nord



pourraient y chasser, pêcher et piéger.

En ce qui touche la proposition visant l'acheminement du gaz de l'Alaska suivant un tracé le long de la route de l'Alaska dans le sud du Yukon, le juge Berger dit: "Les préoccupations d'ordre faunique, naturel et technique qui me poussent à rejeter le couloir dans le nord du Yukon ne semblent pas s'appliquer, dans le cas de ce tracé-là... Pourtant, je ne suis pas en mesure de proposer l'adoption d'un tel tracé: il faut d'abord faire une évaluation des répercussions d'ordre social et économique. De plus, les revendications des autochtones n'ont pas encore été réglées."

Un cas précis: la mer de Beaufort

Le juge Berger considère que la région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort est sur le point de devenir une importante zone d'exploitation des hydrocarbures, et pense que

le pipeline accélérera l'activité d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières. Le rapport rejette également le tracé de l'*Arctic Gas* dans le delta du Mackenzie afin de protéger l'écosystème, les oiseaux et les bélougas.

Le juge Berger a proposé qu'un sanctuaire pour bélougas soit établi dans la partie ouest de la baie Mackenzie, pour protéger les aires de mise bas du troupeau de bélougas, qui compte présentement 5 000 bêtes. Selon le juge Berger, "l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures devront être absolument interdites, dans les limites du sanctuaire de bélougas".

La plus grande partie du potentiel en hydrocarbures de la région semble se trouver sous la mer de Beaufort. Le rapport reconnaît qu'il est dans l'intérêt national de connaître dès maintenant les limites de ces réserves, mais exhorte le gouvernement à faire preuve

Étudiants africains à l'Université de Montréal



Photo: Jean-Paul Rioux

Des stagiaires du programme de formation des communicateurs africains, au nombre de 66, sont arrivés récemment à Montréal; ils viennent de 12 différents pays d'Afrique. Après un stage de six mois à Paris, ils seront au Canada jusqu'au 29 juin. L'Agence canadienne de développement international a, pour la cinquième fois, confié à l'Université de Montréal la responsabilité d'organiser un trimestre de la troisième année d'études des deux écoles régionales africaines de journalisme: le Centre d'études des sciences et techniques de l'information de l'Université de Dakar et l'École supérieure internationale de journalisme de Yaoundé, Université de Yaoundé. On voit sur la photo deux stagiaires en compagnie de M. M. Cardinal, directeur du groupe "presse écrite".

Le livre dans la vie de l'enfant

Comme dans bien des pays on observe actuellement, dans l'enseignement au Canada français, une crise de la lecture chez les étudiants.

Les élèves se répartissent en deux grandes catégories: une minorité (en général favorisée au départ par son milieu socio-culturel) a pris le goût de la lecture et sait utiliser le livre; l'immense majorité, en revanche, n'a acquis ni ce goût, ni cette aptitude.

Au Québec, la crise de la lecture s'accompagne d'un paradoxe surprenant: peu de pays, en effet, ont doté leurs établissements — notamment au niveau secondaire — d'un réseau de bibliothèques aussi développé que le nôtre.

Alors pourquoi les enfants lisent-ils si peu? La pédagogie est-elle déficiente? L'édition nationale serait-elle pauvre? L'initiation au livre souffre-elle de la concurrence des médias électroniques? Serait-ce une crise de civilisation?

Ces questions seront débattues lors d'un colloque sur "Le livre dans la vie de l'enfant" qui se tiendra du 2 au 4 juin 1977 à la Faculté des sciences de l'Éducation de l'Un. de Sherbrooke.

Ce colloque comprendra des ateliers de rencontre portant sur la production québécoise du livre pour enfants ainsi que sur la langue, les stéréotypes, la structure narrative etc.

En outre, douze ateliers pédagogiques intéresseront particulièrement les enseignants: "L'album avant la

lecture", "Créer et maintenir le goût de lire", "L'organisation d'un coin de lecture", "La bande dessinée, impasse ou étape", "Les mal-lisants et le livre", "Les modèles culturels inclus dans les livres" etc.

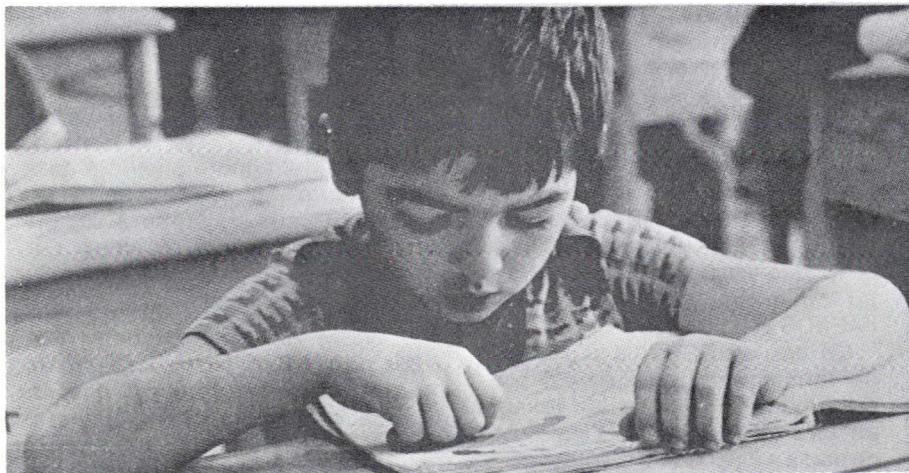
Enfin, les producteurs et les distributeurs pourront échanger leurs idées au cours d'un table ronde qui réunira un éditeur, un écrivain, un illustrateur, un bibliothécaire et des spécialistes de la littérature enfantine et juvénile.

(Extrait de *Liaison* avril 1977)

Pour la qualité de l'eau dans les Grands lacs

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé que des hauts fonctionnaires du Canada et des États-Unis se sont rencontrés à Washington le 13 avril dernier afin d'entreprendre un examen conjoint des progrès accomplis depuis 1972 aux termes de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs. Cet accord est intervenu afin de permettre aux deux pays de coordonner leurs efforts en vue d'assainir et de préserver les Grands lacs.

Le président Carter et le premier ministre Trudeau avaient souligné au cours de leur rencontre de février dernier l'importance que revêt à leurs yeux l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs.



Baisse de l'immigration

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Bud Cullen, a annoncé que le Canada a accueilli 149 429 immigrants en 1976, un fléchissement de 20% par rapport à 1975.

“Une des principales raisons de ce fléchissement, explique M. Cullen, c'est que le marché canadien du travail a eu moins d'occasions d'emploi à offrir aux immigrants l'année dernière”.

Le ministre a ajouté que, même si certains s'interrogent quant à l'opportunité d'admettre des immigrants lorsque sévit le chômage, une étude statistique explique la raison de cette politique.

Quarante et un pour cent des admissions en 1976 furent des personnes à charge parrainées, principalement des conjoints et des enfants d'âge scolaire de personnes déjà au Canada. Ce groupe d'immigrants n'a virtuellement aucune incidence sur la population active au Canada. Outre celles-ci, 26% des nouveaux venus étaient nommément désignés, membres de professions en demande au Canada.

En 1976, un peu moins de 15% étaient des requérants indépendants venus au pays remplir des emplois vacants, faute de travailleurs qualifiés. De ce groupe, la plupart avaient un emploi réservé avant leur arrivée.

Dans la catégorie des indépendants se classaient 1 700 personnes venues au Canada pour s'établir en affaires et ainsi ajouter d'autres emplois à l'avantage de l'économie canadienne. Au total, les requérants indépendants représentent 33% des admissions de 1976, compte tenu des membres de leur famille qui les accompagnaient.

Raisons humanitaires

Conformément aux préoccupations traditionnelles que le Canada accorde aux personnes déplacées ou persécutées, près de 10 000 immigrants ont été admis en vertu de programmes spéciaux humanitaires, y compris des réfugiés d'Europe, du Chili et du Vietnam ainsi que les victimes de la guerre au Liban.

La Grande-Bretagne et les États-Unis continuent d'occuper les premières places parmi les pays-source même si, en règle générale, le nombre d'immigrants de ces pays est inférieur à celui de 1975. En raison des mesures spéciales instituées pour venir en aide

aux victimes de la guerre au Liban, ce pays avec 7 161 immigrants, au regard de 1 506 en 1975, s'est classé au 5^e rang.

“Ces statistiques, a déclaré le ministre, confirment que le programme canadien d'immigration continue de servir nos engagements envers l'étranger, compte tenu de nos besoins.

Visite du Chancelier Helmut Schmidt

Le Chancelier Helmut Schmidt de la République fédérale d'Allemagne viendra en visite officielle au Canada, du 7 au 12 juillet, en réponse à l'invitation qui lui en avait été faite par le premier ministre Trudeau lors de son séjour en République fédérale d'Allemagne en mars 1975. La partie formelle de la visite, à Ottawa, aura lieu les 11 et 12 juillet. Le Chancelier et M^{me} Schmidt passeront aussi quelque temps en Colombie britannique et visiteront Toronto.

Programme d'échanges concernant le bilinguisme

Le secrétaire d'État, M. John Roberts, a annoncé récemment un programme d'échanges au niveau du bilinguisme, destiné aux étudiants francophones et anglophones des classes élémentaires et secondaires du Québec et de l'Ontario. Le nouveau programme permet le jumelage des classes participantes au niveau des commissions scolaires impliquées dans chacune des provinces, et rendra possible aux étudiants la visite et le séjour chez les uns et les autres, durant deux semaines à la fois, pour la période estivale, et durant une semaine à la fois durant l'hiver.

Le but de ce programme est de donner la chance aux étudiants de connaître une langue et une culture différentes dans un contexte de totale immersion, ajoutant ainsi l'enrichissement que véhiculent cette langue et cette culture.

Sept commissions scolaires (groupant 8 768 étudiants) participeront au programme de 1977-1978, tandis que 12 commissions scolaires seront impliquées dans le programme de 1978-1979 (avec un nombre éventuel de 11 152 étudiants).

Le financement du programme est ga-

ranti par le partage des frais entre le Secrétariat d'État et le gouvernement de l'Ontario, suivant les termes du Programme fédéral-provincial d'expansion du bilinguisme en éducation.

Secours d'urgence versés à la Croix-Rouge

L'Agence canadienne de développement international s'apprête à verser 472 006\$ à la Croix-Rouge canadienne en vue de remédier à quatre situations urgentes. Les fonds seraient administrés par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (LSCR) et par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

La LSCR recevra 150 000\$ pour venir en aide aux populations de l'ancienne colonie du Sahara espagnol. Cette somme servira à assurer la survie de ces populations au moyen d'apports essentiels en vivres, en abris et en médicaments.

La Ligue recevra en outre un montant de 230 000\$ destiné à appuyer son programme d'hébergement pour les habitants des anciennes colonies portugaises d'Afrique qui retournent au Portugal. Depuis que ces pays ont accédé à l'indépendance, quelque 800 000 personnes sont rentrées au Portugal et ce nombre ne fait que croître. Le gouvernement du Portugal n'a pas les ressources nécessaires pour s'occuper d'un si grand nombre de personnes, dont beaucoup viennent de familles qui ont vécu en Afrique pendant cinq générations et ont perdu toute affinité culturelle avec les Portugais.

Des secours iront également aux détenus politiques chiliens et à leurs familles, grâce à une subvention de 62 906\$ consentie en faveur du CICR. Le Comité s'est chargé au cours des douze derniers mois d'apporter à ces détenus et à leurs familles un appui essentiel. La contribution de l'ACDI lui permettra de poursuivre son travail.

Le CICR recevra en outre 30 000\$ pour venir en aide aux victimes de la guerre civile au Liban. Cet argent servira à rétablir les services médicaux locaux qui ont été profondément perturbés par la guerre, et à apporter les secours de base nécessaires aux plus démunis. Le mois dernier, le Canada a fourni 350 000\$ (100 000\$ à l'ONU et 250 000\$ à la Croix-Rouge canadienne) pour des secours d'urgence au Liban.

La chronique des arts

Le prix Duvernay à Jacques Brossard

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décerné son grand prix de littérature Duvernay, pour l'année 1976, à l'écrivain Jacques Brossard, professeur à la faculté de Droit de l'Université de Montréal. Ce prix lui est accordé pour l'excellence et le rayonnement de l'ensemble de ses oeuvres scientifiques et littéraires.

Le prix Duvernay, le plus ancien des cinq grands prix annuels de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, est accordé annuellement depuis 1944; il a pour but de signaler les mérites d'un écrivain dont l'oeuvre sert les intérêts de la nation québécoise. Il comporte un bourse de 1 000\$ et la médaille *Bene merenti de Patria*.

Né à Montréal en 1933, Jacques Brossard fait ses études au collège Sainte-

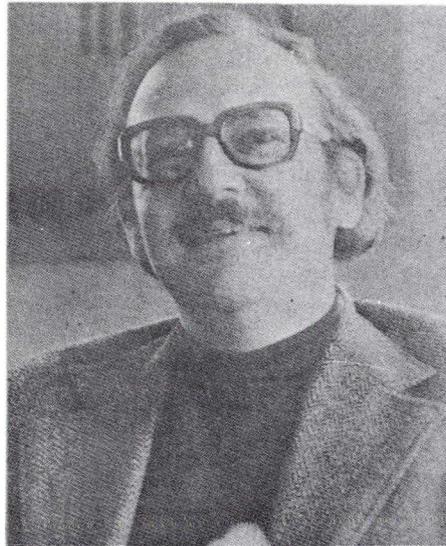


Photo: François Robitaille

Jacques Brossard

Marie, à l'Université de Montréal et à l'Université d'Oxford. En 1957, il entre à la fonction publique du Canada, au ministère des Affaires extérieures, où il occupe des postes importants, tels que secrétaire à l'ambassade du Canada, en Colombie; chargé d'Affaires et consul en Haïti, adjoint exécutif du ministre, membre du personnel de l'ambassade du Canada en Allemagne etc.

À la faculté de Droit de l'Université de Montréal, depuis 1964, il est chargé de recherches au Centre de recherche en droit public; professeur agrégé en 1966 et professeur titulaire depuis 1971. Ses travaux et recherches lui ont mérité le prix du Québec en 1969, section sciences sociales.

La Société Saint-Jean-Baptiste couronne en Jacques Brossard un "chercheur et un écrivain" dont l'oeuvre déjà considérable fait honneur au Québec.

Nos chansonniers

Angèle Arsenault, une Acadienne qui vit au Québec depuis maintenant trois ans, chante depuis dix ans mais elle s'est fait connaître à nous depuis seulement deux ans.

Issue d'une famille de 14 enfants où la musique servait de moyen de communication, Angèle Arsenault a grandi en chantant, accompagnée de son père qui maîtrisait bien le violon. La musique n'est certes pas pour elle une vocation tardive.

Mais ce n'est que plus tard qu'elle sentit le besoin d'écrire ses propres chansons. Elle s'était d'abord intéressée à faire connaître à tous les Canadiens les ballades folkloriques de l'Acadie et, en particulier, celles de son petit village natal de l'Île-du-Prince-Édouard. Puis, après avoir réfléchi sur sa condition d'acadienne, d'épouse et de femme, elle décide de mettre en musique ce qu'elle a toujours eu envie de nous confier.

Elle s'est alors mise au travail avec patience et acharnement et après une période difficile, ce fut l'explosion.

Elle a composé cent cinquante chansons cette année-là! Elle dit: "Je suis une chanteuse qui dit ce qu'elle est, qui dit les choses avec humour..."

Appuyée à la guitare ou cachée derrière le piano, Angèle Arsenault réussit ce tour de force de s'imposer sans même qu'on s'en rende compte. Elle

entraîne avec elle un tourbillon d'enthousiasme. Sa bonne humeur est contagieuse et on a vite fait de s'y laisser prendre. Ses chansons, d'ailleurs, empruntent le visage de la caricature, quelquefois de la satire. C'est du sérieux présenté avec humour. C'est de cette façon qu'elle livre son message. Rien de méchant, certes, seulement du "vécu" et du "senti".



Angèle Arsenault

Elle a déjà deux disques sur le marché (un en français et l'autre en anglais). Par ailleurs, elle a donné des dizaines de spectacles à travers le Canada; elle a participé à de nombreuses émissions de télévision et a chanté deux de ses compositions dans le film d'Anne-Claire Poirier *Le temps de l'Avant*.

Et elle continue d'écrire de belles chansons qui font rire et réfléchir....

Attribution des Prix littéraires du gouverneur général

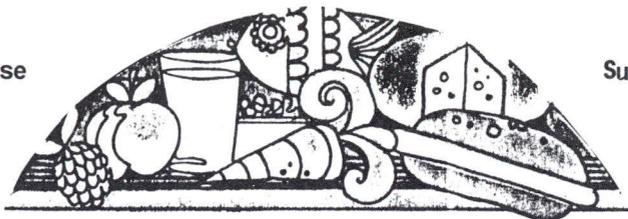
Le Conseil des Arts du Canada a publié la liste des six ouvrages primés par le comité des Prix littéraires du gouverneur général pour l'année 1976.

Ces ouvrages sont, dans la catégorie romans: *Les rescapés*, d'André Major (Éditions Quinze) et *Bear* de Marian Engel (McClelland & Stewart); pour la poésie: *Poèmes 1946-1968* d'Alphonse Piché (Éditions de l'Hexagone) et *Top Soil* de Joe Rosenblatt (Press Porcépic); pour études et essais: *Le Bas-Canada 1791-1840, changements structureaux et crise*, de Fernand Ouellet (Éditions de l'Université d'Ottawa) et *The Writing of Canadian History*, de Carl Berger (Oxford University Press).

Les prix ont été remis le 17 mai à Ottawa, par le gouverneur général M. Jules Léger. La somme offerte à chaque lauréat par le Conseil des Arts est de 5 000 dollars.

Les oeuvres gagnantes ont été choisies par un comité de sélection de 18 personnes, qui a examiné plus de 400 ouvrages publiés par des Canadiens en 1976. M. Jean Basile, critique littéraire et éditeur, et M. Mordecai Richler, écrivain canadien, se partageaient la présidence du comité.

Le coeur s'use
avec
les dents



Surveillez
votre
menu

Le coeur et les artères s'usent d'abord avec les dents. La formule, pour excessive qu'elle soit, s'applique non seulement aux Canadiens mais à tout le monde! Oui, nutrition et maladies cardiovasculaires sont reliées.

"Nutrition et athérosclérose" tel était le thème de la Journée de l'éducation médicale continue, tenue à l'Université de Montréal à l'intention de près d'une centaine de médecins qui ont trouvé là une occasion de perfectionnement et de rencontre. M. Serge Renaud, du Département de nutrition de cette université apporte pour la première fois, une confirmation expérimentale des liens directs qui existent entre certaines graisses de l'alimentation, les plaquettes sanguines et les thromboses, notamment au niveau des artères coronaires.

Athérosclérose: le cholestérol, voilà l'ennemi. L'ennui c'est qu'il provient de la plupart des aliments que nous avons coutume de manger, et de trop apprécier parfois!

Alors, il faut changer de régime! Les vraies révolutions, on l'a déjà suggéré, seraient-elles d'abord gastronomiques? Les quelque quatre-vingts médecins qui ont pris part à la journée "Nutrition et athérosclérose" en conviendraient peut-être sans difficulté.

Le cholestérol, après tout, n'est qu'une conséquence. Nos habitudes alimentaires, voilà le véritable ennemi... Qu'on en juge plutôt: un repas sur trois a lieu au restaurant, un repas sur trois est composé de plats pré-cuisinés (*T.V.-dinners, pizza* etc.). Bientôt ce sera un repas sur deux qu'on prendra à l'extérieur. Près de 60% des étudiants de niveau secondaire déjeunent peu... quand ils déjeunent. Éloquent, le chiffre d'affaire d'une chaîne de restaurant bien connue pour ses *hamburgers* atteignait, en 1972, 25 millions \$; en 1976, il s'élèvera à 200 millions \$: une croissance de 800%. Au chapitre des excès, un exemple entre cent: six livres de *ketchup* par année par personne!

Savoir vivre, savoir manger

On invite les médecins à considérer une nouvelle conception de leur rôle: appliquer une médecine du savoir-vivre liée au savoir-manger. Tout un programme de patience et de persuasion à la source d'une véritable éducation alimentaire. Problématique qui va bien au-delà de l'alternative: quoi manger? quoi ne pas manger?

Pourtant c'est bien en ces termes très pratiques que se pose dans la réalité quotidienne – celle que vivent les médecins omnipraticiens – la question de la survie des cardiaques ou des candidats aux maladies cardiovasculaires – près de 50% de la population de plus de quarante ans: un groupe qui représente un fardeau économique considérable. Son importance



sur ce plan explique aussi partiellement pourquoi l'athérosclérose est l'une des affections vasculaires les plus étudiées.

...Naturellement, on pense aussi à des solutions préventives. Dans cet esprit, on s'efforce d'abord de dépister les gens qui sont susceptibles de faire de l'athérosclérose. Il existe à ce sujet des indices cliniques bien connus. Mais ce sont les "facteurs de risque" et principalement le taux excessif de graisse dans le sang (hyperlipidémie) qui orientent le mieux les médecins. Citons également l'âge, le sexe, l'hypertension, le diabète, l'obésité, les antécédents familiaux,

la cigarette, l'eau douce; le café n'arrive qu'au vingt-troisième rang. Quant au cholestérol, son rôle en tant qu'agent athérogène est de moins en moins controversé. Des preuves: quand on supprime le cholestérol du régime alimentaire, les plaques athéromateuses régressent, et plus le taux de cholestérol augmente, plus le taux de pathologies des coronaires s'accroît.

Le véritable ennemi

Le cholestérol n'est peut être pas une cause directe d'occlusion des artères. L'ennemi c'est encore le régime alimentaire et principalement la consommation de graisses saturées (huile de copra, beurre etc.).

En effet, les graisses saturées du régime (beurre, beurre de cacao, végétaline, margarine saturée) prédisposent les populations humaines à la thrombose artérielle et veineuse.

...C'est précisément ce qu'a prouvé une étude comparée de populations agricoles dont la différence essentielle réside dans le type de graisse consommée: huile d'olive pour le sud de la France (Var), beurre et produits laitiers dans l'est (Moselle).

On ne peut entrer ici dans le détail des expériences faites. Simplement, les résultats montrent que les sujets de la Moselle ont une activité coagulante de leurs plaquettes sanguines beaucoup plus importante que les sujets du Var. Ces résultats constituent exactement la réplique des études entreprises chez l'animal nourri au beurre par rapport à l'huile de maïs. Il n'y a pas, par contre, de différence significative dans le taux de cholestérol sanguin entre les deux populations.

Cette étude est la première dans le monde qui relie sur une base individuelle un paramètre de l'alimentation (les graisses) à des paramètres du sang (les plaquettes) qui paraissent impliquées dans la maladie des coronaires; les premières études aussi qui montrent que les graisses saturées du régime ont un effet marqué sur le comportement des plaquettes sanguines chez l'homme.

...On a admis cependant, que l'équilibre alimentaire n'est qu'un des éléments d'un équilibre plus complet qui est malheureusement rompu par le triangle: stress, sédentarisme, tabac.

(Extrait de Forum, publication de l'Université de Montréal.)

Nouveau timbre consacré aux édifices du Parlement du Canada, à Ottawa

Le ministère des Postes a émis, le 3 mai, un nouveau timbre de 12 cents représentant les édifices du Parlement du Canada, à Ottawa.

Le dessin de la vignette est l'oeuvre d'un photographe de Vancouver, Reinhard Derreth; il représente une vue de biais de l'édifice central avec, en surplomb, la tour de la Paix et le drapeau canadien.



Les édifices du Parlement, et plus particulièrement la tour de la Paix, sont une réalité familière pour tous les Canadiens et ont toujours été un important symbole pour notre pays; ils sont célèbres dans le monde entier, et ils évoquent Ottawa, comme le fait le Capitole pour Washington, le Big Ben, pour Londres, et la Tour Eiffel, pour Paris.

Les édifices du Parlement

Les édifices du Parlement, qui dominent la majestueuse rivière Outaouais comprennent trois immeubles construits après 1860: le Parlement, l'édifice de l'Est et l'édifice de l'Ouest. Le Parlement proprement dit occupe l'édifice central, dont la façade mesure 470 pi de longueur. Il abrite la Chambre des communes, le Sénat et les cabinets de divers membres de ces institutions. Au centre de l'édifice s'élève la tour de la Paix, haute de 300 pi, dans laquelle on trouve la *Chambre des Mémoires*, consacrée au souvenir de ceux qui ont donné leur vie durant l'expédition du Nil, la guerre des Boers, les deux guerres mondiales et la guerre de

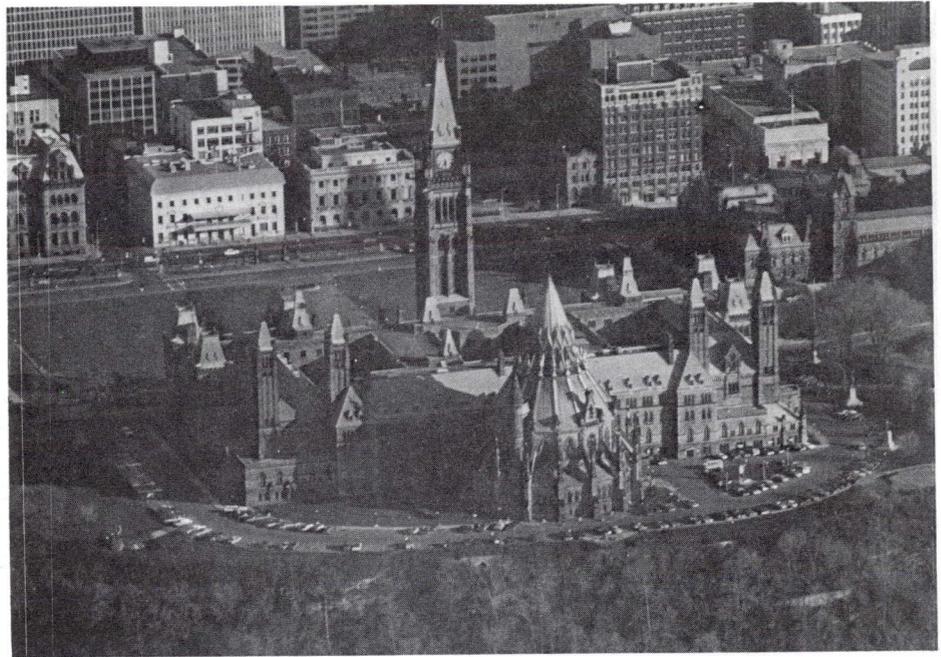


Photo Doug Férme

Vue arrière des édifices du Parlement du Canada à Ottawa; au premier plan, la Bibliothèque.

Corée. Le *Livre du souvenir*, placé dans cette chambre, garde les noms des 66 651 Canadiens morts durant la Première Guerre mondiale, et ceux des 44 895 autres morts au cours de la Seconde Guerre. Le carillon de la Tour comprend 53 cloches dont la plus grosse pèse plus de 11 tonnes.

Ce magnifique monument, symbole de la nation canadienne, fut malheureusement rasé par les flammes en 1916. Seule la bibliothèque du Parlement fut épargnée. Le gouvernement fit appel au talent de l'architecte John Pearson, de Toronto, pour rebâtir l'édifice central. Le duc de Connaught posa la nou-

velle pierre angulaire de l'édifice le 1^{er} septembre 1916. Les difficultés de la guerre et de l'après-guerre surmontées, une nouvelle structure améliorée fut inaugurée en 1920, bien que la construction de la célèbre tour de la Paix ne fût achevée qu'en 1927. A son tour, la bibliothèque du Parlement subit l'épreuve du feu en 1952. Au cours des travaux de rénovation on eut soin d'en conserver les magnifiques boiseries intérieures.

Aujourd'hui, les édifices du Parlement sont, par leur beauté et par la signification qu'ils revêtent, le foyer de l'activité nationale.

Un contrôle financier rigoureux sera maintenu

Le président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras, a déclaré que l'administration fédérale n'adoucirait pas les mesures de contrôle rigoureuses qu'elle a prises à l'égard de ses programmes de dépenses.

S'adressant au *Canadian Club*, le ministre a souligné que les efforts de l'administration pour aligner ses dépenses sur la croissance du produit national brut se sont avérés très fructueux l'an dernier, et il a laissé entendre que le taux de croissance serait plus lent cette année.

"On prévoit que le produit national brut connaîtra une hausse de 11% en 1977-78, et nous avons déclaré publiquement que nos dépenses augmenteraient beaucoup plus lentement, soit à un taux supérieur à 9%, si l'on tient compte des points d'impôt transférés aux provinces, et sinon, d'un peu plus de 7%", a-t-il déclaré.

"Aussi, nous planifions le contrôle des dépenses longtemps à l'avance: nous avons déjà fixé les limites de dépenses pour l'année financière 1978-79... et je puis vous assurer que nous nous en tenons à notre politique et que nous allons aligner notre croissance sur celle du produit national brut.

Le Nord Canadien... (suite de la page 2)

de prudence dans l'approbation de toute nouvelle exploration ou exploitation: "La plus grande menace pour la mer de Beaufort est l'écoulement d'importantes quantités de pétrole".

"J'exhorte donc le gouvernement du Canada à s'assurer que les techniques de prévention...et de nettoyage des écoulements soient perfectionnées avant l'expansion industrielle dans la mer de Beaufort." De plus, "le Canada est le premier pays à explorer les hydrocarbures de cette région et, par conséquent, il fixe des normes qui pourraient bien inspirer les autres pays".

Une autre proposition précise: "...il faudra dix ans, dans la vallée du Mackenzie et dans l'Arctique de l'ouest pour régler les revendications des autochtones, pour permettre la mise sur pied de nouvelles institutions et de nouveaux programmes. Aucun pipeline ne doit être construit avant que tout cela ne se réalise". M. Berger ajoute: "J'ai conclu qu'il est possible, sur le (seul) plan de l'environnement, de construire un pipeline et d'aménager un couloir de transport de l'énergie le long de la vallée du Mackenzie et du delta vers le sud jusqu'à la limite de l'Alberta."

Les problèmes économiques

"Les sociétés de pipeline croient que leur projet sera absolument avantageux pour le Nord" mais "il est illusoire de croire que le pipeline résoudra les problèmes économiques du Nord," peut-on lire dans le rapport. Le projet de la société *Arctic Gas* a été décrit comme le plus grand projet, en termes d'immobilisations, jamais entrepris par l'entreprise privée. "Il faudra 6 000 travailleurs au nord du 60^e pour le pipeline", toute une



Quelques Inuit réunis pour faire part de leurs craintes au sujet du pipeline.

infrastructure de quais, d'aires de stockage, de bandes d'atterrissage, "d'innombrables aéronefs, tracteurs, engins de terrassement, camions et remorques". "Les constructeurs de pipelines et les syndicats ont bien précisé que les autochtones du Nord n'ont pas les compétences voulues pour obtenir des emplois spécialisés dans la construction du pipeline... Une fois le pipeline construit, 250 personnes suffiront pour assurer son bon fonctionnement. La plupart de ces emplois étant techniques, ils devront être réservés à des travailleurs compétents du Sud".

Le juge Berger poursuit: "Je suis convaincu que les ressources non renouvelables ne constituent pas l'unique espoir de l'économie du Nord." Le raffermissement de l'économie d'exploitation des ressources renouvelables "permettrait aux autochtones de faire partie de la société industrialisée sans toutefois en dépendre entièrement".

Le rapport note: "Les coûts sociaux de la construction immédiate du pipeline seront énormes; aucun programme ne pourra les réduire". La grande majorité des 1 000 témoins qui ont comparu devant l'enquêteur dans les 35 audiences tenues dans les agglomérations ont exprimé leurs craintes au sujet des suites du pipeline: "...l'arrivée massive des travailleurs de la construction... l'accroissement du problème de l'alcoolisme... la destruction de leur société... la perturbation des terres et... la perte de leur identité comme peuple". Le juge Berger poursuit: "Je ne doute aucunement du bien-fondé de leurs craintes."

Les autochtones maîtres de leur avenir

Le rapport propose que les autochtones puissent "façonner leur propre avenir. Si le pipeline est approuvé avant que leurs revendications ne soient réglées, l'avenir du Nord – et la place des autochtones dans le Nord – auront été décidés pour eux". "Il serait déloyal d'imposer un règlement qui, avant même que l'encre n'ait pu sécher sur le papier, serait périmé."

En raison de ces incertitudes, le juge ajoute: "Je pense que le gouvernement du Canada ne devrait pas approuver une emprise ou fournir des garanties de financement du projet sans avoir trouvé de solutions convenables aux problèmes techniques."

Le rapport propose aussi que le gouvernement du Canada crée un organisme indépendant regroupant des spécialistes pour combler les lacunes sérieuses que l'enquête a notées dans le domaine des connaissances sur l'environnement du Nord, sur les effets d'ordre environnemental, et sur les travaux de génie et de construction dans le pergélisol et dans l'Arctique. Cet organisme donnerait aussi au gouvernement les connaissances dont il aura besoin pour bien étudier tous les projets de mise en valeur du Nord.

L'épilogue du rapport fait mention de la détermination des autochtones à s'opposer, fût-ce au prix de leur vie, à la construction du pipeline. "Nous savons qu'ils sont sincères... Je ne prédis pas une révolte mais... il pourrait survenir des désordres sociaux qui empêchent l'évolution normale du Nord."

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticario de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.